



Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Isère (Siren : 253804884)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	La Tour-du-Pin
Arrondissement	Tour-du-Pin
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2001
Date d'effet	27/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Joël GRISOLLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8, rue Pierre Vincendon
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38110 La Tour du Pin
Téléphone	04 74 33 52 71
Fax	04 74 33 52 43
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	215 525
Densité moyenne	213,77

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Saint-Ondras (213804347)	618

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	CA Porte de l'Isère (C.A.P.I) (243800604)	CA
38	CC Bourbre-Tisserands (200041028)	CC
38	CC de la Région St Jeannaise (243800927)	CC
38	CC de la Vallée de l'Hien (243800091)	CC
38	CC des Collines du Nord Dauphiné (243801255)	CC
38	CC les Balmes Dauphinoises (243801099)	CC
38	CC les Vallons de la Tour (243800372)	CC
38	CC les Vallons du Guiers (243801149)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>le SM a pour objet l'élaboration, le suivi d'un schéma de cohérence territoriale conformément aux articles L.122-1 du code de l'urbanisme et de tout autre texte qui viendrait sy sybstituer ou le compléter. Il assure ainsi la compétence "schéma de cohérence territoriale et le ou les éventuels schémas de secteurs" en lieu et place de ses membres. A ce titre le syndicat peut : réaliser toute activité d'études, toute prestation, toute acquisition nécessaire à l'élaboration, à la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du S.C.O.T ou toute autre prestation en lien avec l'activité du syndicat.</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)